

**LUNDI 7 JUILLET 2025 à 18H00**

**BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Salle KERMOR – Plounéour-Brignogan-Plages

## - TABLEAU DES DÉCISIONS -

Membres du bureau en exercice : 15

- ▶ **Présents : 13**
- ▶ **Votants : 13**
- ▶ **Quorum atteint**

Commune	NOM	Prénom	PRESENT	ABSENT	Le cas échéant, pouvoir donné à (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT) :
GOULVEN	ILIOU	Yves		X	
GUISSÉNY	RAPIN	Raphaël	x		
KERLOUAN	COLLIOU	Christian	X		
KERNILIS	ROUDAUT	Sandra	X		
KERNOUËS	BÈLE	Christophe	X		
LANARVILY	FRANQUES	Xavier	X		
LE FOLGOËT	KERBOUL	Pascal	X		
LESNEVEN	BALCON	Claudie	X		
LESNEVEN	MARTIN	Aurélie		X	
PLOUDANIEL	GUIZIOU	Pierre	X		
PLOUIDER	PAUGAM	René	X		
POUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES	GOULAOUIC	Pascal	X		
SAINT-FREGANT	GALLIOU	Cécile	X		
SAINT-MEËN	BEAUGENDRE	Louis	X		
TREGARANTEC	TOUDIC	Yann	X		

Secrétaire de séance : Pascal GOULAOUIC

### Liste des délibérations examinées en séance du 07/07/2025

OBJET DES DÉLIBÉRATIONS	Numéro d'acte	VOTE
<b>Demande de subvention</b>		
Implantation d'un canal de mesure – Volume déversé d'eaux usées non traitées en tête de station de Ploudaniel	<b>21</b>	<b>Approbation à l'unanimité</b>
<b>Cohésion sociale</b>		
Proposition d'avenant au protocole d'accord 2021-2027 permettant la prolongation de mise en œuvre du plan local pour l'insertion et l'emploi	<b>22</b>	<b>Approbation à l'unanimité</b>

Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance sont publiées sur le site internet de la CLCL (<https://www.clcl.bzh/conseils-deliberations>) et sont communicables sur support papier sur demande.  
*Art. L.2121-25 : Nouvelles dispositions applicables au 1<sup>er</sup> juillet 2022 – Fonctionnement du conseil communautaire.*

Liste affichée au siège de la CLCL le 09/07/2025 et publiée sur le site internet de la CLCL le 09/07/2025.

La Présidente

